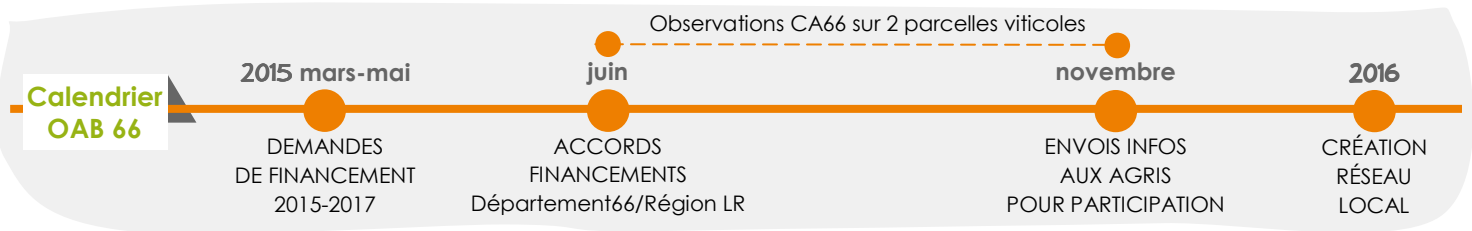




# OBSERVATOIRE AGRICOLE de la BIODIVERSITÉ

newsletter OAB 66 n°1 • décembre 2015

**Début 2014, la Commission Environnement de la Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales (CA66) s'est réunie et a retenu l'idée de lancer l'OAB dans le département.**



## Pourquoi un OAB dans les Pyrénées-Orientales ?

- pour mieux connaître la biodiversité sauvage en milieu agricole présente localement,
- pour contribuer à un programme de recherche national en l'enrichissant en données locales,
- pour échanger au sein d'un réseau.

## Quels intérêts ?

- identifier les pratiques agricoles favorables à la biodiversité et donner des préconisations,
- bénéficier des outils de suivi nationaux,
- confronter ses résultats aux références nationales.

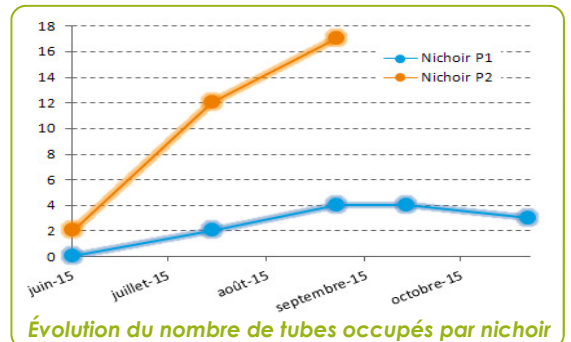
## Premiers résultats des observations réalisées par la CA66

### PROTOCOLE ABEILLES SOLITAIRES



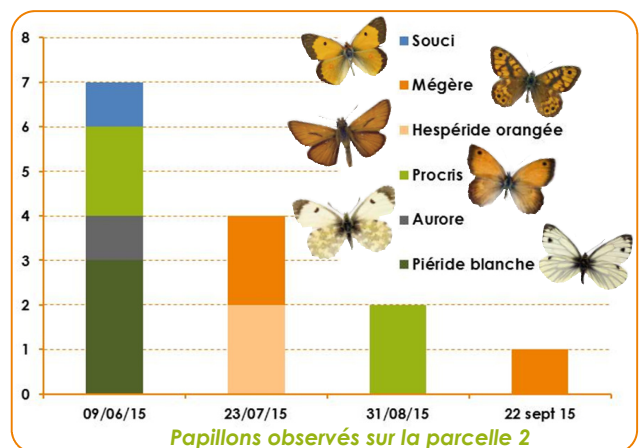
La présence d'abeilles solitaires est confirmée sur les 2 parcelles d'observation dès le mois de juillet. Le pic d'occupation des nichoirs a eu lieu en août.

D'après la nature des opercules (bouchon d'une loge) observés, 5 espèces d'abeilles ont été identifiées.



### PROTOCOLE PAPILLONS

Sur la parcelle 2, par exemple, les observations ont été assez nombreuses : 6 espèces de papillons ont été dénombrées sur la totalité des observations. Jusqu'à 7 individus par observation ont été vus.



### PROTOCOLE ESCARGOTS

Aucun escargot n'a été observé sous les planches en 2015 sur les 2 parcelles d'observation. Quelques invertébrés ont été dénombrés (carabes, araignées).

### PROTOCOLE VERS DE TERRE

Ce protocole devant être réalisé en hiver, il sera mis en place en 2016.

Ces observations sont à poursuivre pour confirmer ou non cette tendance et relier ces résultats aux pratiques agricoles (parcelle 2 en AB par exemple).